

DIVERS

COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental
Commune de MAISONSGOUTTE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Sur le projet du nouveau parcellaire de l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental et du programme des travaux connexes (Articles R.123-8 à R.123-12 du Code rural et de la pêche maritime)

Les propriétaires des terrains et les titulaires de droits réels compris dans le périmètre d'aménagement foncier de la commune de MAISONSGOUTTE sont informés que la commission communale d'aménagement foncier a procédé à l'établissement du projet du nouveau parcellaire et du programme des travaux connexes. Les nouvelles limites ont été matérialisées sur le terrain à l'aide de bornes et piquets.

Le dossier d'enquête comprend les pièces suivantes :
- Le plan d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental comportant l'indication des limites, de la contenance et de la numérotation cadastrale des nouvelles parcelles dont l'attribution est envisagée, la désignation des chemins, routes et lieux dits, l'identité des propriétaires et, le cas échéant, l'identification des emprises des boisements linéaires, haies et plantations d'alignement en application du 6° de l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime et autres structures paysagères ;

- Un tableau comparatif de la valeur des nouvelles parcelles à attribuer à chaque propriétaire avec celle des terrains qui lui appartiennent ;
- Une copie de la décision de la commission départementale d'aménagement foncier fixant le seuil de tolérance par nature de culture en application de l'article L.123-4 du Code rural et de la pêche maritime ;
- Un mémoire justificatif des échanges proposés précisant les conditions de prise de possession des parcelles aménagées et les dates auxquelles cette prise de possession aura lieu compte tenu des natures de cultures et des habitudes locales et, le cas échéant, de la conformité du projet des travaux connexes et du nouveau plan parcellaire correspondant aux prescriptions édictées dans l'arrêté préfectoral mentionné au III de l'article L.121-14 du Code rural et de la pêche maritime ;
- L'indication du ou des maîtres d'ouvrage des travaux connexes prévus à l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime, avec pour chacun d'eux l'assiette des ouvrages qui leur est attribuée, et le programme de ces travaux arrêtés par la commission communale d'aménagement foncier avec l'estimation de leur montant et de la part qui revient aux propriétaires et aux communes ;
- L'étude d'impact et son résumé non technique définie à l'article R.122-5 du Code de l'environnement et l'avis de l'autorité environnementale mentionné aux articles L.122-1 et L.122-7 du Code de l'environnement, ainsi que la réponse écrite du maître d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale ;
- Un registre d'enquête destiné à recevoir les réclamations et observations des intéressés et du public.

Les documents désignés ci-dessus seront déposés en mairie de MAISONSGOUTTE où ils pourront être consultés du 27 août 2024 au 27 septembre 2024 inclus, aux heures d'ouverture de la mairie, à savoir les mardis et vendredis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et publiés sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace (<http://www.alsace.eu>) pendant toute la durée de l'enquête publique.

Le siège de l'enquête publique est situé à la mairie de MAISONSGOUTTE, 1 rue de Kuhnrebach 67220 MAISONSGOUTTE, où toute correspondance postale relative à l'enquête peut être adressée à l'attention de Monsieur Benjamin BOURLIER, désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, comme commissaire enquêteur titulaire (Madame Frédérique KELLER a été désigné comme commissaire enquêteur suppléant).

Monsieur Benjamin BOURLIER, se tiendra à la disposition du public, au Foyer Saint-Antoine, 16 rue Wagenbach 67220 MAISONSGOUTTE :
- le mardi 27 août 2024 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
- le samedi 14 septembre 2024 de 9h00 à 12h00,
- le vendredi 27 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,

pour y recevoir les réclamations et les observations des intéressés.
Un avis portant ces indications est affiché en mairie de MAISONSGOUTTE et publié sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace (<http://www.alsace.eu>) au début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci. A l'issue de l'enquête, la copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée en mairie de MAISONSGOUTTE aux jours et heures d'ouverture de la mairie et sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace (<http://www.alsace.eu>) pendant une durée d'un an à l'issue de l'enquête publique.

Conformément à l'article R.123-9 du Code de l'environnement, le public pourra également transmettre par courrier électronique, ses observations et propositions, pendant toute la durée de l'enquête et jusqu'à la fin de celle-ci, à l'adresse électronique suivante : epafaf.maisonsgoutte@alsace.eu.
La commission communale d'aménagement foncier statuera sur les réclamations et observations formulées lors de l'enquête. Les décisions de la commission communale d'aménagement foncier seront notifiées aux intéressés et publiées en mairie de MAISONSGOUTTE.

En application des articles L.123-13, D.127-4 et D.127-6 du Code rural et de la pêche maritime :
- le renouvellement de la publicité légale antérieure relative aux droits réels autres que les privilèges et hypothèques a lieu par la mention de ces droits dans le procès-verbal d'aménagement foncier ;
- les inscriptions d'hypothèques et privilèges prises avant la date de clôture des opérations ne conservent leur rang antérieur sur les immeubles attribués que si elles sont renouvelées à la diligence des créanciers dans le délai de six mois après la clôture des opérations.

Il est rappelé qu'en vertu des prescriptions de l'article L.121-19 du Code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du président du Conseil Départemental du 25 novembre 2016 fixant la liste des travaux dont la préparation et l'exécution sont soumises à autorisation jusqu'à la clôture des opérations d'aménagement foncier de MAISONSGOUTTE, la préparation et l'exécution des travaux suivants de nature à modifier l'état des lieux et qui ne sont pas d'intérêt collectif, sont soumises à autorisation du Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace, après avis de la commission communale d'aménagement foncier, à l'intérieur du périmètre soumis aux opérations d'aménagement foncier : les plantations d'arbres, la destruction de tous les espaces boisés visés à l'article L.342-1 du Code forestier, ainsi que de tous boisements linéaires, haies et plantations d'alignement et arbres isolés, l'établissement de clôtures, la création ou suppression de chemins ou fossés, l'exécution de fouilles (sauf sur les parcelles bâties), les travaux préparatoires à la construction de bâtiments (sauf sur les parcelles bâties), le retournement des prairies naturelles. En outre, le bornage des nouvelles parcelles ayant été effectué et signalé par des piquets, il est impérativement demandé aux propriétaires et exploitants de laisser les bornes en place.

Si par accident une borne est enlevée, il y a lieu de la signaler au géomètre. Celle-ci ne peut être réimplantée par l'exploitant ou le propriétaire qui s'exposeraient à des sanctions.

À Strasbourg, le 22 mai 2024
Le Président
Pour le Président, par délégation,
Le Directeur-adjoint de l'Environnement et de l'Agriculture
Chef du Service Foncier, Agriculture et Sylviculture,
Signé : Dominique STEINMETZ

LA MUSE

LA MUSE, Ecole de Musique et de Danse invite à son Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le lundi 16 septembre 2024 à 10 h à l'Espace Concordia 50, rue principale à DAUEN-DORF

En cas de non atteinte du Quorum elle se tiendra lundi 30 septembre 2024 à 20h à la même adresse.

Le Président,
LUTZ Fernand

ASSOCIATION

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE STRASBOURG
Dissolution d'association

L'association EUROPE ETUDES dont le siège se situe au 61 Avenue de la Forêt-Noire, 67085 Strasbourg, inscrite au volume 32 folio n° 57 au tribunal judiciaire de Strasbourg a décidé sa dissolution lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23/08/2024.

Monsieur POILLERAT Matéo demeurant à 8 Rue Jacques Kablé 67170 Brumath a été nommé(e) en tant que liquidateur.

Les éventuels créanciers sont invités à notifier leurs prétentions selon l'article 50 alinéa 1er du code civil local.

ASSOCIATION

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE STRASBOURG
Registre des associations

Il a été inscrit le 23/08/2024 Au registre des associations du Tribunal judiciaire de STRASBOURG N°AMALIA : A2024STR000220 L'association : ASSOCIATION MONDIALE D'ENDOSCOPIE BARIATRIQUE (BEWA)

Ayant son siège : 27 Avenue de la Forêt Noire 67000 STRASBOURG Les statuts ont été adoptés le : 12/04/2024

L'association a pour objet : de faire progresser le domaine de l'endoscopie bariatrique et métabolique par la recherche, l'éducation et la collaboration et amélioration des résultats pour les patients, ainsi que la promotion de l'innovation dans l'utilisation des procédures endoscopiques pour le traitement de l'obésité et des conditions métaboliques connexes.

La direction se compose de :
Présidente : Mme STIER Christine
Vice-Présidente : Mme PERRETTA Silvana
Trésorier : M. BHANDARI Mohit
Secrétaire : M. BOSKOSKI Ivo

COMMUNE DE SUNDHOUSE

Enquête publique

Élaboration du Plan local d'urbanisme

Par arrêté municipal du 18 juin 2024, il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme, qui a pour objet :

- Maitriser le développement urbain en limitant l'étalement linéaire ;
- Préserver le cadre de vie : encadrer les nouvelles constructions en autorisant des formes contemporaines en périphérie ;
- Favoriser le parcours résidentiel local à travers une offre en logements diversifiée respectueuse du paysage urbain ;
- Améliorer le traitement des franges urbaines, et maintenir la coupure verte avec Wittisheim ;
- Préserver les espaces à forte valeur environnementale et éviter le mitage des espaces agricoles ;
- Améliorer le maillage viaire notamment en renforçant les liaisons cyclables inter-communales vers le Collège ;
- Soutenir le tissu économique communal (zone d'activités et commerces de proximité) et les exploitations agricoles ;
- Compléter l'offre existante en équipements de tourisme et loisirs.

Le dossier se déroulera sur une durée de 30 jours consécutifs :

du lundi 26 août 2024 à 9h00 au mardi 24 septembre 2024 à 17h30 heures
Madame BRAUN BECK, juriste, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur et Madame MAHLER-KNEPFLE, urbaniste, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg. Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de l'enquête publique, à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plu-sundhouse>

Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur support papier et sur un poste informatique à la mairie pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Lundi, mercredi et jeudi de 8h à 12h
- Mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Ouverture exceptionnelle de la mairie pour les besoins de l'enquête publique :
- Samedi 14 septembre 2024 de 09h00 à 12h00

La commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie les :

- Vendredi 30 août 2024 de 10h00 à 12h00
- Lundi 09 septembre 2024 de 9h00 à 12h00
- Samedi 14 septembre 2024 de 9h00 à 12h00
- Mardi 24 septembre 2024 de 15h00 à 17h30

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignants sur le registre d'enquête déposé à la mairie
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Madame la commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, sise 1 place Crinoline – 67920 Sundhouse
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : plu-sundhouse@gmail.com, registre-numerique.fr
- soit en les consignants sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plu-sundhouse>

Le dossier de PLU comporte une évaluation environnementale dans son rapport de présentation. L'avis de l'autorité environnementale sur ladite évaluation est joint au dossier d'enquête publique.

Le projet de PLU étant susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement de l'Etat voisin, le dossier d'enquête publique et les informations relatives à l'enquête lui ont été transmis.

L'autorité responsable du projet de PLU est la commune de Sundhouse représentée par son Maire Monsieur Mathieu KLOTZ et dont le siège administratif est situé 1 place Crinoline – 67920 SUNDHOUSE. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse. Il est aussi possible de demander un exemplaire du dossier d'enquête ou une copie des observations du public, aux frais du demandeur, jusqu'à la fin de l'enquête publique.

Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la mairie et sur les sites internet de la commune et de l'enquête publique pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

CONSTITUTION

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droidesaffaires@groupe-fiba.fr

EVOLIS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000,- euros
15 Rue de Sessenheim
67620 SOUFFLENHEIM
RCS STRASBOURG en cours

Suivant acte SSP du 21/08/2024 il a été constituée une SAS dénommée :

EVOLIS
Capital social : 1.000,- euros.
Siège social : 15 Rue de Sessenheim
67620 SOUFFLENHEIM

Objet : La souscription, l'achat, la vente et la gestion de titres ou de droits sociaux de toutes sociétés, françaises ou étrangères, cotées ou non cotées ; La réalisation de prestations de siège et la conclusion de conventions management fees ; L'acquisition, la cession, la propriété, l'échange, l'administration et la gestion de tous placements tels que valeurs mobilières, titres, droits sociaux, parts d'intérêts, de toute nature, y compris les instruments financiers à terme et les opérations assimilées ; La réalisation de toutes opérations financières, y compris immobilières, l'emploi de fonds et valeurs ; L'acquisition, la construction, la prise en crédit-bail, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers ; l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ; L'obtention de toute ouverture de crédit et facilités de caisse, avec ou sans garanties réelles ; De manière générale la gestion de tout patrimoine mobilier et immobilier
Président : M. Cyrille KELLER demeurant 1 Rue des Boulangers 67620 SOUFFLENHEIM
Directeur Général : M. Marc KELLER demeurant 15A Rue de Sessenheim 67620 SOUFFLENHEIM
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

Par acte constitutif en date du 30 juillet 2024, il a été créée une société civile immobilière dénommée :

SCI JULIA
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location et la vente de tout immeuble et bien immobilier.
Siège social : 2 Rue Plaetzerbach 67370 STUTZHEIM OFFENHEIM
Capital : 1.000 euros
Gérance : Monsieur Kris HOHWALD, demeurant 4 Rue de l'Eglise L-3833 Schifflange (LUXEMBOURG)
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

Rejoignez-nous sur notre page Facebook

L'Est agricole et viticole - Le Paysan du Haut-Rhin



SCP Laurent RITTER
et Olivier RITTER
Notaires associés
2 rue des Aulnes
67360 WOERTH
Tél. 03 88 09 30 03

SCI LES GORBIOTS

Aux termes d'un acte reçu par Maître Olivier RITTER, notaire à WOERTH, le 19 août 2024, il a été constituée une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI Les Gorbiots
Siège : LAMPERTHEIM, 10, rue Louis Pasteur

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Capital : 400 parts de 1,00 € chacune, numérotées de 1 à 400.

Objet : L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par la location, ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,
- la réalisation de tous travaux de construction, d'amélioration, de rénovation ou d'agrandissement dans les biens immobiliers de la société ;

- la gestion, l'entretien et la mise en valeur par tous moyens et notamment par bail, location ou autrement de ces immeubles, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, améliorations et installations nouvelles conformément à leur destination ;

- l'obtention de toutes ouvertures de crédit et facilités de caisse, avec ou sans garanties ou hypothèques ;

- l'emprunt de deniers avec affectation hypothécaire des biens et droits immobiliers appartenant à la société en garantie de remboursement ;

- le cautionnement solidaire ou simplement hypothécaire pour garantir tous emprunts que les associés pourraient souscrire en vue de répondre aux appels de fonds de la société ;

- et généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation effective de l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la société.

Apports en numéraire : 400,00- €

Gérants :
- Madame Nathalie GOBERT née NEVEU demeurant à LAMPERTHEIM (67450), 10, rue Louis Pasteur

- Monsieur Eric GOBERT demeurant à LAMPERTHEIM (67450), 10, rue Louis Pasteur

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles ou transmissibles entre associés, entre conjoints ou partenaires, ascendants ou descendants, parts des associés, même si le conjoint, partenaire, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que le conjoint, les ascendants ou descendants du cédant, qu'avec le consentement de l'unanimité des associés. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant à l'unanimité.

Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.

Pour insertion,
Olivier RITTER, Notaire



67680 EPFIF
1 rue des Bergers
aec.expertise@orange.fr

BAM

Suivant acte SSP du 1^{er} juillet 2024, il a été créé pour une durée de 99 ans une société par actions simplifiée au capital de 2 000 € dénommée BAM qui sera immatriculée au RCS de COLMAR, avec siège social à 67600 SELESTAT 1A Rue Madeleine Wiederkehr ayant pour objet « l'activité de restauration rapide ambulante de type Food Truck, vente à emporter ou en livraison de tous produits alimentaires et boissons, traiteur pour des événements privés, publics ou associatifs, sous réserve des autorisations administratives appropriées, organisation d'événements culinaires ou toutes autres manifestations proposant de la restauration rapide, location du véhicule de restauration mobile sans chauffeur à des particuliers ou des professionnels, ainsi que l'achat, la vente et la location de tout matériel en rapport direct ou non avec son objet social en ce compris tout mobilier, vêtement, et objet de décoration, ainsi que de toute denrée alimentaire brute ou élaborée ainsi que de toute boisson. L'exploitation par tous moyens d'un fonds de commerce de restauration et plus généralement toutes opérations de commercialisation de produits et de services non soumis à réglementation, notamment toutes affaires à la commission ».

Monsieur BRINGIA Alexandre demeurant 67600 SELESTAT 1A rue Madeleine Wiederkehr a été nommé président pour une durée indéterminée. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation. Toute cession ou transmission d'actions est soumise à l'agrément préalable des associés décidé à la majorité des deux tiers des voix égales aux actions composant le capital social. Pour avis.

Par acte constitutif en date du 30 juillet 2024, il a été créée une société civile immobilière dénommée :

SCI JULIA
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location et la vente de tout immeuble et bien immobilier.
Siège social : 2 Rue Plaetzerbach 67370 STUTZHEIM OFFENHEIM
Capital : 1.000 euros
Gérance : Monsieur Kris HOHWALD, demeurant 4 Rue de l'Eglise L-3833 Schifflange (LUXEMBOURG)
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

Par acte constitutif en date du 30 juillet 2024, il a été créée une société civile immobilière dénommée :

SCI JULIA
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location et la vente de tout immeuble et bien immobilier.
Siège social : 2 Rue Plaetzerbach 67370 STUTZHEIM OFFENHEIM
Capital : 1.000 euros
Gérance : Monsieur Kris HOHWALD, demeurant 4 Rue de l'Eglise L-3833 Schifflange (LUXEMBOURG)
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

Par acte constitutif en date du 30 juillet 2024, il a été créée une société civile immobilière dénommée :

SCI JULIA
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location et la vente de tout immeuble et bien immobilier.
Siège social : 2 Rue Plaetzerbach 67370 STUTZHEIM OFFENHEIM
Capital : 1.000 euros
Gérance : Monsieur Kris HOHWALD, demeurant 4 Rue de l'Eglise L-3833 Schifflange (LUXEMBOURG)
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

Par acte constitutif en date du 30 juillet 2024, il a été créée une société civile immobilière dénommée :

SCI JULIA
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location et la vente de tout immeuble et bien immobilier.
Siège social : 2 Rue Plaetzerbach 67370 STUTZHEIM OFFENHEIM
Capital : 1.000 euros
Gérance : Monsieur Kris HOHWALD, demeurant 4 Rue de l'Eglise L-3833 Schifflange (LUXEMBOURG)
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

Par acte constitutif en date du 30 juillet 2024, il a été créée une société civile immobilière dénommée :

SCI JULIA
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location et la vente de tout immeuble et bien immobilier.
Siège social : 2 Rue Plaetzerbach 67370 STUTZHEIM OFFENHEIM
Capital : 1.000 euros
Gérance : Monsieur Kris HOHWALD, demeurant 4 Rue de l'Eglise L-3833 Schifflange (LUXEMBOURG)
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

Par acte constitutif en date du 30 juillet 2024, il a été créée une société civile immobilière dénommée :

SCI JULIA
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location et la vente de tout immeuble et bien immobilier.
Siège social : 2 Rue Plaetzerbach 67370 STUTZHEIM OFFENHEIM
Capital : 1.000 euros
Gérance : Monsieur Kris HOHWALD, demeurant 4 Rue de l'Eglise L-3833 Schifflange (LUXEMBOURG)
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droidesaffaires@groupe-fiba.fr

GS INVEST

Société civile au capital de € 173.000,-
Siège social :
69 RUE DE LA REPUBLIQUE
67720 WEYERSHEIM
En cours d'immatriculation
au RCS de STRASBOURG

Avis est donné de la constitution le 10/01/2024 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

- FORME : Société civile
- DENOMINATION : GS INVEST
- SIEGE SOCIAL : 69 rue de la République 67720 WEYERSHEIM
- OBJET : gestion à titre civil de tous biens mobiliers et immobiliers, de toutes participations dans toutes sociétés, acquisition, gestion et cession de toutes valeurs mobilières et de tous biens immobiliers
- DUREE : 99 ans
- CAPITAL : 173.000 € constitué exclusivement d'apports en nature de parts sociales des sociétés suivantes : SARL LE STAMMTISCH (RCS STRASBOURG 977 767 250), SARL SSG (RCS STRASBOURG 497 946 079), SAS IMMO-R (RCS STRASBOURG 919 518 183), SCI KGE (RCS STRASBOURG 949 332 951) et SCI LA REPUBLIQUE (RCS STRASBOURG 905 004 552)
- GERANCE : Monsieur Sébastien GIUFFRIDA, demeurant 33a rue des Flosses 67720 WEYERSHEIM
- CESSION DE PARTS : Les cessions de parts sociales, même entre associés, ou au conjoint ou ascendant du cédant, sont soumises à un droit de préemption de chaque associé puis à un agrément de la gérance.
- IMMATRICULATION : au RCS de STRASBOURG

Pour avis

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
20 rue des Rustaus
67700 Monswiller
droidesaffaires@groupe-fiba.fr

SCI ENEA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 19 rue de l'Eibe,
67100 STRASBOURG
RCS STRASBOURG en cours

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Strasbourg du 23.08.2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI ENEA
Siège social : 19 rue de l'Eibe
Objet social : l'acquisition de tout bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, la mise en hypothèque, la location dudit bien immobilier et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Cogérance : Monsieur Alain MATTES demeurant 59 Grand Rue 67700 SAVERNE

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.

Pour avis
La Gérance

FIBA

CONSTITUTION

TYSHIA CONSULTING

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/08/2024, il a été constitué sous la dénomination sociale Tyshia Consulting, une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :
Capital social : 1 000 euros
Siège social : 29 Rue Principale, 67140 Zellwiller
Objet social : La société a pour objet en France ou à l'étranger, la réalisation de Formation, Coaching & Consulting.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Président : Madame LAETITIA WACHENHEIM demeurant 29 Rue Principale, 67140 ZELLWILLER, FRANCE de nationalité Française
Transmission des actions : Article n° 14 Toute transmission par quelque moyen que ce soit d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et ce y compris entre Associés est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des Associés statuant aux conditions et modalités prévues par les décisions collectives extraordinaires.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout Associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque Associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saverne.
Pour avis et mention, Madame LAETITIA WACHENHEIM

LADP

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/07/2024, il a été constitué sous la dénomination sociale LADP, une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Capital social : 2 000 euros
Siège social : 3 RUE DE STRASBOURG, 67206 MITTELHAUSBERGEN
Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger :
- L'étude, la conception, le montage et l'intégration de systèmes de tuyauterie en PVC et autres matériaux
- La réalisation de travaux de collage, d'assemblage et d'installation de tuyauterie en PVC pour tous types d'installations industrielles, commerciales et résidentielles.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérance :
• Monsieur KEVIN FRIMOUT demeurant 3 RUE DE STRASBOURG, 67206 MITTELHAUSBERGEN de nationalité Française
• Monsieur OLIVIER MULLER demeurant 10b Route de Saverne, 67370 STUTZHEIM de nationalité Française
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout Associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque Associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis et mention,

RECTIFICATIF, ADDITIF

HADDIOU MOHAMED

EURL au capital de 500 €
14, rue du Général Leclerc
67370 WIWERSHEIM
RCS STRASBOURG 844 571 828
rectificatif
Le 20 août 2024, une assemblée générale extraordinaire a décidé de l'annulation de la décision du 4 juillet 2024 décidant la dissolution de la société avec effet au 10 juillet 2024 et de la décision de nomination de Monsieur HADDIOU Mohamed demeurant 14 rue du Général Leclerc à WIWERSHEIM.
L'assemblée prend acte qu'aucune formalité de dépôt n'a été effectuée auprès du RCS de STRASBOURG.
LA GERANCE

AVIS DE CONSTITUTION RECTIFICATIF

Suite à la parution du 19/07/2024 dans L'Est Agricole et Viticole de la SCI LMN dans le département 67, il convenait de lire :
Gérance : Madame Julie NGO NYOBE, demeurant 8, rue Perle, 67300 SCHILTIGHEIM, de nationalité Française
Au lieu de :
Gérance : Madame Tayier MAHALIYA, demeurant 12, rue de Rome, 67000 STRASBOURG, de nationalité Chinoise
La gérance

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue le 1^{er} mars 2024 concernant la dissolution de la SCI EOLE, il convenait de lire :
- Madame Frédérique LABROUSSE liquidateur
- Dépôt des actes et pièces au greffe du TJ de SAVERNE
- Mention sera faite au RCS SAVERNE

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue le 23/08/2024 concernant la constitution de la SAS LABO RSV il convenait de lire :
Objet social :
La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
- Le service des traiteurs
- Le service de livraisons de repas
- La vente à distance sur catalogue spécialisée
- Le portail internet
- Restauration rapide
- Restauration traditionnelle

RECTIFICATIF

Rectificatif publication du 24 mai 2024 relative à la constitution de la SCCV LIBERTE
Le siège est fixé 18 rue Schweighaeuser - 67000 STRASBOURG et l'adresse de la gérance est à la même adresse

FONDS DE COMMERCE

Notaires associés
2 rue des Aulnes
67360 WOERTH

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte authentique de cession de fonds de commerce reçu par Me Olivier RITTER, Notaire associé à WOERTH, le 16 juillet 2024, enregistré au service départemental de l'enregistrement de STRASBOURG, le 06 août 2024, dossier 2024 00037779, sous référence n° 6704P61 2024 N 19266,
La société dénommée RESTAURANT A LA ROSE D'OR, Société à responsabilité limitée au capital de 110000 EUROS, ayant son siège social à DURRENBACH (67360), 44, rue Principale, identifiée au SIREN sous le numéro 750684557 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG représentée par Monsieur Marcel Arthur Antoine HUMMEL en sa qualité de gérant
A vendu à :
La société dénommée TOQ EAT, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 5000 EUROS, ayant son siège social à WALBOURG (67360), 8, rue Principale, identifiée au SIREN sous le numéro 977557909 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG, représentée par Madame Delphine Jeanne Lina SCHEIB en sa qualité de gérante
Un fonds de commerce de restauration avec débit de boissons connu sous le nom de « RESTAURANT A LA ROSE D'OR » situé et exploité à DURRENBACH (67360), 44, rue Principale
Ledit fonds comprend :
- l'enseigne ;
- le nom commercial ;
- la clientèle et l'achalandage y attachés ;
- le droit à la ligne téléphonique numéro 03 88 90 20 75 sous réserve de l'agrément de tout opérateur ;
- Le droit à la jouissance uniquement de la licence de 4ème catégorie délivrée par la sous-préfecture de Wissembourg à Monsieur Marcel HUMMEL en date du 20 septembre 1990 pour l'exploitation du fonds objet des présentes, le cédant se réservant la propriété de ladite licence.
- le droit pour le temps qui en reste à courir, au bail des lieux servant à son exploitation
- les agencements et installations réalisés et financés par le CEDANT ;
- le mobilier commercial et matériel, les ustensiles et outillages, les agencements et installations financés par le CEDANT servant à son exploitation
Moyennant le prix de SOIXANTE MILLE EUROS (60 000,00 €) s'appliquant savoir :
- aux éléments incorporels pour QUARANTE-HUIT MILLE EUROS (48 000,00-€) ;
- aux éléments corporels pour DOUZE MILLE EUROS (12.000,00-€).
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature de l'acte, soit au 16 juillet 2024.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, à WOERTH, 2, rue des Aulnes, en l'étude de Me Olivier RITTER, ou domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
Me Olivier RITTER, Notaire Associé.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES, CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

WEISSENBURGER ET FILS SAS

Modifications multiples

Selon assp en date du 25/07/2024, les associés de la société RICHARD WEISSENBURGER, 1 rue Jeanne d'Arc, 67410 DRUSENHEIM, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 390 358 497, ont pris les décisions suivantes, avec effet au 25/07/2024 :
- Transformation de la société en société par actions simplifiée,
Ancien dirigeant : Richard WEISSENBURGER, demeurant 1 rue Jeanne d'Arc, 67410 DRUSENHEIM, Gérant
Nouveau Dirigeant : Victor WEISSENBURGER, né le 09/03/1995, demeurant 1 rue Jeanne d'Arc, 67410 DRUSENHEIM, Président
Mentions complémentaires
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées et dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Toute cession d'actions, même entre associés est soumise à agrément de la collectivité des associés
- Modification de la dénomination en « WEISSENBURGER ET FILS »
- Modification de l'objet social « L'exploitation directe ou en location gérance d'un fonds de commerce de paysagiste, fleuriste, pépiniériste sis 1 rue Jeanne d'Arc, 67410 DRUSENHEIM »
Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG
Pour avis,

ICS INFO

Aux termes d'une délibération en date du 08 août 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire Réunie Extraordinairement de la société ICS INFO, société par actions simplifiée au capital de 16 800 euros ayant son siège social 6, rue du Muguet 67530 BOERSCH, RCS SAVERNE 443 390448, a nommé en qualité de Présidente, pour une durée illimitée, Mme Jeanne (dite Jeannette) KLEIN demeurant 6, rue du Muguet 67530 BOERSCH, en remplacement de M. Roland KLEIN, décédé le 25 juillet 2024, à compter de cette date
Par décisions du même jour, la Présidente a désigné Mme Céline KLEIN, demeurant 30, route de Grendelbruch 67560 ROSHEIM en qualité de Directrice Générale à compter du jour de la décision, pour une durée indéterminée, ne pouvant toutefois excéder celle du mandat de la Présidente.
Pour avis
La Présidente

MODIFICATION

LUSINI FRANCE SAS

au capital de 1 750 000 €
Siège social : Aéroparc Entzheim
4 rue Icare
67960 ENTZHEIM
422 876 383 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une délibération des associées du 23/07/2024, il résulte que :
- M. Tobias STEINBACHER a été révoqué de ses fonctions de Président et la société a droit allemand LUSINI Group GmbH, avec siège social Hettlinger Strasse 9, D-86637 WERTINGEN, immatriculée au registre du commerce d'AUGSBURG sous le n° HRB 13115, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement, avec effet au 01/09/2024.
Monsieur Boris STEINHAGEN, né le 01/12/1970 à NEUSS AM RHEIN, domicilié Zum Köpfwasen 18, D-91074 HERZOGENAUACH, est désigné comme représentant permanent du Président.
- M. Philippe GASSER, né le 16/01/1965 à PHALSBOURG, demeurant 4 allée des Pins 67240 SCHIRRHAIN a été nommé en qualité de Directeur Général avec effet au 01/09/2024.

SK INVESTS

Société par actions simplifiée au capital de 8.150.675,23 €
Siège social : 1 rue Victor Hugo – 67204 ACHENHEIM
919 589 010 RCS STRASBOURG

Modification du capital

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 31/12/2023, le capital a été augmenté de 3.274.735,23 € par revalorisation des apports effectués par Madame Seun Kyong YOU. L'article 6 - Apports et 7 - Capital social des statuts a été modifié en conséquence.
ARTICLE 6 - APPORTS : il est rajouté l'alinéa suivant : « (...) 6.2 Apport en nature (...) Conformément au contrat d'apport du 22 septembre 2022, la valorisation de l'apport devait être ajustée en fonction de certains critères énoncés audit contrat d'apport et conformément aux engagements pris dans ledit contrat d'apport par la Société, l'apport ayant été réévalué à la hausse d'un montant de 3.274.735,23 €, le capital social de la Société a été augmenté de pareil montant.
6.3 Récapitulatif des apports
L'ensemble des apports à la date du 22 septembre 2022, s'élevait à la somme de 4.875.940 € (QUATRE MILLION HUIT CENT SOIXANTE QUINZE MILLE NEUF CENT QUARANTE EUROS) représentant les apports en nature de Madame Seun Kyong YOU.
Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31 décembre 2023, ledit apport ayant été revalorisé, le capital social de la Société a été augmenté d'un montant de 3.274.735,23 € et porté de 4.875.940 € à 8.150.675,23 € par revalorisation des apports effectués à la constitution de la Société. » Le reste sans changement.
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL : « Le capital social est fixé à la somme de 8.150.675,23 € (HUIT MILLION CENT CINQUANTE MILLE SIX CENT SOIXANTE QUINZE EUROS ET VINGT TROIS CENTIMES), divisé en 815.067,523 actions de 0,01 (un) euros chacune, numérotées de 1 à 815.067,523 entièrement souscrites et libérées et de même catégorie. »
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES, CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

THE RESERVERY

16 Avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM
982 712 671 RCS STRASBOURG

Modifications multiples

Selon acte ssp du 05/07/2024, l'associé unique de la société THE RESERVERY, SASU au capital de 500€, ayant son siège social sis 16 Avenue de l'Europe, 67300 SCHILTIGHEIM, 982 712 671 RCS STRASBOURG, a décidé de nommer en qualité de président, pour une durée illimitée à compter du 10 juin 2024, M. Josef MORZUCH, demeurant 16 Avenue du 23 novembre, 67300 SCHILTIGHEIM en remplacement de M. Faouzi DJEDID démissionnaire au 10 juin 2024 ; d'augmenter le capital de 4.500€ pour le porter de 500€ à 5.000€, par émission de 4.500 actions nouvelles de 1€ chacune. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES, CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

WEISSENBURGER ET FILS SAS

Modifications multiples

Selon assp en date du 25/07/2024, les associés de la société RICHARD WEISSENBURGER, 1 rue Jeanne d'Arc, 67410 DRUSENHEIM, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 390 358 497, ont pris les décisions suivantes, avec effet au 25/07/2024 :
- Transformation de la société en société par actions simplifiée,
Ancien dirigeant : Richard WEISSENBURGER, demeurant 1 rue Jeanne d'Arc, 67410 DRUSENHEIM, Gérant
Nouveau Dirigeant : Victor WEISSENBURGER, né le 09/03/1995, demeurant 1 rue Jeanne d'Arc, 67410 DRUSENHEIM, Président
Mentions complémentaires
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées et dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Toute cession d'actions, même entre associés est soumise à agrément de la collectivité des associés
- Modification de la dénomination en « WEISSENBURGER ET FILS »
- Modification de l'objet social « L'exploitation directe ou en location gérance d'un fonds de commerce de paysagiste, fleuriste, pépiniériste sis 1 rue Jeanne d'Arc, 67410 DRUSENHEIM »
Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG
Pour avis,

ICS INFO

Aux termes d'une délibération en date du 08 août 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire Réunie Extraordinairement de la société ICS INFO, société par actions simplifiée au capital de 16 800 euros ayant son siège social 6, rue du Muguet 67530 BOERSCH, RCS SAVERNE 443 390448, a nommé en qualité de Présidente, pour une durée illimitée, Mme Jeanne (dite Jeannette) KLEIN demeurant 6, rue du Muguet 67530 BOERSCH, en remplacement de M. Roland KLEIN, décédé le 25 juillet 2024, à compter de cette date
Par décisions du même jour, la Présidente a désigné Mme Céline KLEIN, demeurant 30, route de Grendelbruch 67560 ROSHEIM en qualité de Directrice Générale à compter du jour de la décision, pour une durée indéterminée, ne pouvant toutefois excéder celle du mandat de la Présidente.
Pour avis
La Présidente

MODIFICATION

LUSINI FRANCE SAS

au capital de 1 750 000 €
Siège social : Aéroparc Entzheim
4 rue Icare
67960 ENTZHEIM
422 876 383 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une délibération des associées du 23/07/2024, il résulte que :
- M. Tobias STEINBACHER a été révoqué de ses fonctions de Président et la société a droit allemand LUSINI Group GmbH, avec siège social Hettlinger Strasse 9, D-86637 WERTINGEN, immatriculée au registre du commerce d'AUGSBURG sous le n° HRB 13115, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement, avec effet au 01/09/2024.
Monsieur Boris STEINHAGEN, né le 01/12/1970 à NEUSS AM RHEIN, domicilié Zum Köpfwasen 18, D-91074 HERZOGENAUACH, est désigné comme représentant permanent du Président.
- M. Philippe GASSER, né le 16/01/1965 à PHALSBOURG, demeurant 4 allée des Pins 67240 SCHIRRHAIN a été nommé en qualité de Directeur Général avec effet au 01/09/2024.

AUDALIA
Julien VENTRELLA
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar
Maîtrise en Droit des Affaires

STARLING STRASBOURG

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social :
7 rue de l'Hôpital militaire
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG :
848 972 949 (2019B00874)

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2024 la collectivité des associés a décidé de nommer la Société STARLING FLOCK, SARL au capital de 1.000 euros sise 14, rue des Moulins à STRASBOURG (67000), immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 920 446 226, représentée par son gérant, Monsieur Evgeny SHPAK, en qualité de présidente à compter du 29 mai 2024, en remplacement de Monsieur Evgeny SHPAK, demeurant 14 rue des Moulins à STRASBOURG (67000) démissionnaire.
Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES, CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

THE RESERVERY

16 Avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM
982 712 671 RCS STRASBOURG

Modifications multiples

Selon acte ssp du 05/07/2024, l'associé unique de la société THE RESERVERY, SASU au capital de 500€, ayant son siège social sis 16 Avenue de l'Europe, 67300 SCHILTIGHEIM, 982 712 671 RCS STRASBOURG, a décidé de nommer en qualité de président, pour une durée illimitée à compter du 10 juin 2024, M. Josef MORZUCH, demeurant 16 Avenue du 23 novembre, 67300 SCHILTIGHEIM en remplacement de M. Faouzi DJEDID démissionnaire au 10 juin 2024 ; d'augmenter le capital de 4.500€ pour le porter de 500€ à 5.000€, par émission de 4.500 actions nouvelles de 1€ chacune. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis.

CONSEILS ET APPLICATIIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

D2L ELECTRICITE

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros
Siège social : 10 impasse des Raisins
67240 OBERHOFFEN SUR MODER
transféré au 47A rue de Rohrwiler
67240 BISCHWILLER
RCS STRASBOURG 925.296.550
(2024B01347)

Aux termes d'une délibération en date du 28/05/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social à compter du 01/06/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts :
ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL (Ancienne mention)
Le siège social est fixé : 10 impasse des Raisins 67240 OBERHOFFEN SUR MODER
ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL (Nouvelle mention)
Le siège social est fixé : 47A rue de Rohrwiler 67240 BISCHWILLER
Pour publication légitime, Avocat

SARL ADELE

Société à responsabilité limitée au capital de cinq mille euros
Siège social : 21 rue des Tonneliers
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG TI 809 755 655

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} octobre 2023, les associés de la SARL ADELE, ont décidé de :
- transférer le siège social - modifier corrélativement l'article 4 des statuts.
Ainsi, à compter du 1^{er} octobre 2023, le siège social qui était :
à 21 rue des Tonneliers 67000 Strasbourg est désormais :
à 5 rue des Fleurs 67880 INNENHEIM.
Le dépôt des actes et pièces relatifs au transfert de siège social sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Strasbourg.
Pour avis, le gérant

CAMPANLE

Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 3 rue de l'Outre
67000 STRASBOURG
302 236 690 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités « d'exposition et de vente de tous produits de bijouterie fantaisie et de parfums » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

FEMS 360
Société d'Expertise Comptable
Haguenau - Issenheim

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE STAMBACH

Société civile immobilière au capital de 1.524,49 €
Domaine de Stambach
67700 HAEGEN
R.C.S. SAVERNE 420 042 566

Transfert du siège social

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 28 juin 2024 : Le siège social a été transféré à 9 rue de la Gare 67190 MOLLKIRCH, à compter du 28 juin 2024.
L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de SAVERNE
Pour avis,

ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL IARD SA

SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 201 596 720 €
SIEGE SOCIAL :
4 RUE FREDERIC-GUILLAUME
RAIFFEISEN
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 352 406 748

Suivant lettre de désignation du 11 juillet 2024, M. Jean-Luc Bigarard demeurant 6, Impasse de la Brocardière – 53000 Laval, a été désigné, lors du conseil d'administration de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie du 6 juillet 2024, en tant que représentant permanent de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie au sein du conseil d'administration de la société Assurances du Crédit Mutuel IARD SA à compter du 1^{er} septembre 2024, en remplacement de Monsieur Jean-Marc Busnel.
Mention sera faite au RCS de Strasbourg
Pour avis, le représentant légal.

fidac
FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

CABINET INFIRMIER ELOI LELLIS
Forme : SCM
Capital social : 500 euros
Siège social : 7 rue de Phalsbourg
67260 SARRÉ-UNION
884512831 RCS de Saverne

Aux termes de l'AGE en date du 6 mai 2024, les associés ont décidé, à compter du 1 juin 2024, de transférer le siège social à 16 place de la République, 67260 SARRÉ UNION.
Mention sera portée au RCS de Saverne.

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

TAZA ECO

Forme : SAS au capital de 1000 euros
Siège social :
271 Route DE SCHIRMECK
67200 STRASBOURG
911221463 RCS de Strasbourg

Aux termes de l'AGE en date du 27 août 2024, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination KABOORA ECO.
Mention sera portée au RCS de Strasbourg

GFA ROBERT ET MARIE-ANTOINETTE KLINGENFUS ET SUCCESEURS

Groupement foncier agricole
Siège social : 60, rue de Saverne
67120 MOLLSHEIM
811 544 782 RCS SAVERNE

Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération en date du 7 juin 2023, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Robert KLINGENFUS, co gérant, intervenu le 27 août 2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Monsieur Guillaume KLINGENFUS demeurera seul gérant de la société.
Mention en sera faite au RCS de SAVERNE
Pour avis
La Gérance

Les annonces légales sont reçues jusqu'au mardi 16 h pour parution le vendredi

Publiez vos annonces légales dans L'EST agricole et viticole EN 3 CLICS ! www.est-agricole.com

SCI RK GEST
Société civile immobilière au capital de 100 euros
Siège social : 60, rue de Saverne
67120 MOLLSHEIM
478265382 RCS SAVERNE

Modification des dirigeants

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juin 2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante :
- Madame Elodie KLINGENFUS, demeurant 11, rue des Maquis 67100 STRASBOURG, pour une durée illimitée à compter du 7 juin 2023, en remplacement de Monsieur Robert KLINGENFUS, décédé le 27 août 2022.
Madame Marie-Antoinette KLINGENFUS restant cogérante.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SAVERNE.
Pour avis
La Gérance

MODIFICATION DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Par décision en date du 30 décembre 2023, l'associé unique de la société KAEWEST CONSTRUCTIONS, société par actions simplifiée au capital de 205 000 euros ayant son siège social 46 rue des Jardinières à 67600 SELESTAT, RCS COLMAR 419 406 947, a décidé de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux comptes suite à l'expiration des mandats de M. Alain KOCH, Commissaire aux comptes titulaire, et de M. Frédéric ZIMMER, Commissaire aux comptes suppléant, aucune disposition légale ne l'y contraignant.
Pour avis
Le président

PHARMACIE MAGNIER RICHARD

Société de participations financières de profession libérale de pharmaciens d'officine à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5.100 euros
Siège social : 1 rue Langevin
67200 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 813 742 608

Modification du capital

MODIFICATION

SCI FELIX KATZ

Aux termes d'une décision en date du 02 juillet 2024, l'associé unique de la société civile immobilière SCI FELIX KATZ, au capital de 60 000 euros, RCS STRASBOURG 447 728 148, a décidé de transférer le siège social qui était 8, rue Félix 67000 STRASBOURG et sera désormais fixé 23, rue de la Chapelle 67130 LUTZELHOUSE compter du 01^{er} janvier 2024. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de SAVERNE. Pour avis La Présidence

MODIFICATIONS MULTIPLES

Par décision en date du 08 août 2024, l'associée unique de la société RESTAURANT AUX TROIS OIES, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 7 500,00 euros, RCS SAVERNE 441 571 700, a décidé : de remplacer la dénomination sociale « RESTAURANT AUX TROIS OIES » par « Société AF » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ; de transférer le siège social du 122 rue Principale 67210 VALFF au 14 rue du Marché 67210 OBERNAL, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Gérance

EDIFIPIERRE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros Siège social : 3, Rue de Sarrelouis 67000 STRASBOURG 483 464 905 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 27 juin 2024, il résulte que les mandats de la société KPMG AUDIT SA, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société KPMG, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. POUR AVIS La Présidente

RADIATION

MALO

Société par actions simplifiée au capital de 200 euros Siège social : 4 LD LILSBACH 67140 ANDLAU 882 041 882 RCS COLMAR

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 22/08/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Marielle LE LOUARN, demeurant : 4 LD LILSBACH 67140 ANDLAU pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 4 LD LILSBACH, 67140 ANDLAU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. L'article N° 5 des statuts relatifs à la durée de la Société a été modifié en conséquence. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de COLMAR, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

SK TECH

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000 € SIEGE SOCIAL : 45 GRAND RUE 67000 STRASBOURG R.C.S. STRASBOURG 893 628 362

Par AGE du 31/12/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 31/12/2023. Monsieur Orhan KOCAK, demeurant au 35 rue de la Wantzenau 67116 REICHSSTETT a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au 35 rue de la Wantzenau 67116 REICHSSTETT, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Mention au RCS de STRASBOURG. Pour avis, le liquidateur

DESTINATION BIEN ETRE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 6.000 € Siège Social : 30a rue de Lingolsheim 67810 HOLTZHEIM RCS STRASBOURG T1 508 245 255

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 août 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Marie-Hélène BELLOCHE demeurant 30A rue de Lingolsheim 67810 HOLTZHEIM, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation reste fixé : 30A rue de Lingolsheim 67810 HOLTZHEIM. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

A L'EMPORTE

Société en liquidation dont le liquidateur est Monsieur HUBERT Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 100 euros Siège Social : 10, rue Principale 67470 SELTZ 522 420 769 R.C.S STRASBOURG

Suivant délibération en date du 31 décembre 2023 à 12 heures, l'Assemblée Générale, Monsieur Frédéric HUBERT président et associé domicilié au 10, rue Principale 67470 SELTZ a approuvé les comptes de liquidation et décidé de ne pas procéder au remboursement du capital. Après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal judiciaire de STRASBOURG. Pour avis Le liquidateur

Retrouvez l'EST AGRICOLE ET VITICOLE sur internet www.est-agricole.com

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE FIBA 4 Place de la Piscine 67350 VAL DE MODER droitedesaffaires@groupe-fiba.fr

RIEHL CONSTRUCTION

Société à responsabilité limitée au capital de 17.500,- € 50 Rue de Saverne - Pfaffenhoffen 67350 VAL DE MODER 676 980 717 RCS Strasbourg

Dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 28 Juin 2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 Juin 2024. M Thomas KILLINGER demeurant 50 Rue de Saverne - Pfaffenhoffen 67350 VAL DE MODER, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 50 Rue de Saverne - Pfaffenhoffen 67350 VAL DE MODER. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.

PATACHOU

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros Siège social : 44 Grand Rue 67120 DORLISHEIM RCS SAVERNE 753 814 995

Par décision du 20/08/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Monsieur Pascal LAPP demeurant 33 rue des Roses 67870 GRIESHEIM PRES MOLSHEIM, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 33 rue des Roses 67870 GRIESHEIM PRES MOLSHEIM, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SAVERNE. Mention sera faite au RCS : SAVERNE. Pour avis Le liquidateur

SCI LES AULNES

SCI au capital de 10 000 € Siège social : 7 rue de la gare 67420 BOURG BRUCHE 830 601 001 RCS SAVERNE

Dissolution

Aux termes de l'AG du 14/08/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 14/08/2024, et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Mme Laure LOUYOT demeurant 6 rue du maire Wernert, 67120 MOLSHEIM avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 8 chemin de Pierrechelle 67420 SAALES adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal judiciaire de SAVERNE. Mention en sera faite au RCS de SAVERNE.

B&BUI5 67

Société à Responsabilité Limitée en liquidation - Capital : 1.000 Euros Siège social : STRASBOURG (67000) 2, rue de la Haute Montée 904 150 810 R.C.S. STRASBOURG

L'A.G.E. du 12 juillet 2024 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour et sa liquidation amiable. Madame Camélia BOUZENZANA demeurant à SAINT-LOUIS (68700) 27, rue des Tilleuls, a été nommée liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé à STRASBOURG (67000) 2, rue de la Haute Montée. La correspondance et les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG en annexe au RCS. Pour avis Le liquidateur

NOVA EST

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 8 000 euros Siège : 5 rue de l'Artisanat 67114 ESCHAU Siège de liquidation : 5 rue de l'Artisanat 67114 ESCHAU 849 528 765 RCS STRASBOURG

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 12 avril 2024 au 5 rue de l'Artisanat 67114 ESCHAU a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pierre DUQUESNAY, demeurant 12 rue des Sheds 67150 ERSTEIN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur

ETABLISSEMENTS PARPINEL

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 38.112,25 € Siège social : 111, rue des Rossignols 67460 SOUFFELWEYERSHEIM RCS STRASBOURG 628 500 324

Clôture de liquidation

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 22 juillet 2024, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation de la société ETABLISSEMENTS PARPINEL immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 628 500 324, donné quitus au liquidateur Madame Jacqueline PARPINEL demeurant 111 rue des Rossignols 67460 SOUFFELWEYERSHEIM, pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Radiation du RCS de STRASBOURG.

L'EST

agricole et viticole

ABONNEZ-VOUS !

Grâce à nos équipes, découvrez dans le journal et sur internet des contenus pratiques et techniques que vous ne retrouverez nulle part ailleurs.

TARIFS 2024

À renvoyer à :

L'Est Agricole et Viticole
6 rue de La Haye - CS 90045
67014 STRASBOURG Cedex
Tél. 03 88 56 90 70
abonnement@est-agricole.com

J'opte pour le prélèvement automatique, merci de bien vouloir compléter l'IBAN et le BIC ci-dessous

IBAN (FR) _____
BIC _____

Je ne souhaite pas que mes données soient collectées et traitées par L'Est Agricole et Viticole afin de permettre au journal de me proposer un contenu proche de mes attentes.

Je règle par Carte Bancaire

Expire le _____ Le cryptogramme (3 derniers chiffres présents au dos)

Date : _____ Signature : _____

Abonnez-vous en ligne :
www.est-agricole.com - Rubrique Abonnements

2 propositions s'offrent à vous :

52 numéros de L'Est Agricole et Viticole

+ le PDF du journal + 6 numéros en version numérique de Viti ou Cultivar + dossiers spéciaux + newsletter + accès à 200 outils aide à la décision + accès web à certains articles

Je choisis mon supplément :

cultivar
OU **L'EST agricole et viticole**

viti
(cochez l'offre souhaitée)

120€

52 numéros de L'Est Agricole et Viticole

+ le PDF du journal + 6 numéros en version numérique et papier de Viti ou Cultivar + dossiers spéciaux + newsletter + accès à 200 outils aide à la décision + accès web à certains articles

Je choisis mon supplément :

cultivar
OU **L'EST agricole et viticole**

viti
(cochez l'offre souhaitée)

133€

Une facture acquittée vous sera automatiquement adressée par retour de courrier.

Offre valable en France Métropolitaine jusqu'au 31/12/2024. Taux de TVA : 2,10 %. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, rectification, opposition, portabilité, limitation et suppression de vos données personnelles à tout moment. En souscrivant à cette offre d'abonnement vous acceptez nos CGV accessibles sur notre site internet www.est-agricole.com - Les données collectées sont conservées pour la durée nécessaire à leur traitement. Pour toute question relative à l'exercice de vos droits et notre politique de confidentialité vous pouvez vous adresser à : rgpd@est-agricole.com